

# UN PEU D'HISTOIRE POUR ÉCLAIRER L'AVENIR

**L'**histoire éclaire l'avenir en nous rappelant d'où nous venons. La loi du 8 avril 1946 sur la nationalisation de l'électricité et du gaz dont c'est le 75<sup>e</sup> anniversaire, est indissociable de notre histoire, à nous, électriciens et gaziers car elle pose les fondements du service public de l'énergie.

Si l'idée de nationaliser l'électricité et le gaz est née bien avant la guerre, c'est à la Libération qu'elle se concrétise. Prévue par le Conseil National de la Résistance qui, dans son programme pour la reconstruction pour la France, préconise « le retour à la nation des grands moyens de production monopolisés, fruit du travail commun, des sources d'énergie », elle a pour objectif premier, dans une France dévastée, de développer rapidement les capacités énergétiques du pays, notamment par le charbon et l'hydroélectricité, afin de permettre la reconstruction, le redressement économique et la modernisation industrielle.

## LE SERVICE PUBLIC AU CŒUR DES MISSIONS DES IEG

La nationalisation de l'électricité et du gaz doit alors permettre de pallier les défaillances d'un secteur morcelé en quelques 1400 entreprises et dominé par quelques trusts : ces derniers sont jugés – déjà avant-guerre – responsables du sous-équipement de la France du fait d'investissements productifs insuffisants. Ils sont accusés de favoriser le profit et de privilégier les intérêts particuliers au détriment de l'intérêt général.

La nationalisation de l'électricité et du gaz naît ainsi d'une nécessité économique et technique mais également d'une ambition politique conjuguant progrès économique, démocratique et social et dont le service public constitue l'une des clés de voûte.

En 1946, le législateur, sous l'action du Ministre de la Production Industrielle Marcel Paul, a voulu donner à la France deux établissements au service de la Nation dont les aspects sociaux seraient les plus novateurs possibles. Par la suite, le service public de l'énergie prendra pleinement sa place au sein

de l'État social promu à la Libération et relèvera pendant 75 ans tous les défis énergétiques du pays.

De tous temps, les Industries Électriques et Gazières et leurs salariés ont placé le service public au cœur de leurs missions. Lutte contre le réchauffement climatique, indépendance et sécurité énergétiques, lutte contre la précarité énergétique, redressement de l'économie... au regard des enjeux auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui, c'est plus que jamais d'un service public de l'énergie fort et consolidé dont la France a besoin.

